



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 2 juillet 2025
Convocation du : 25 juin 2025
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 24

L'an deux mille vingt cinq, le deux juillet à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESBROECK, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Sylvie GUSTIN pouvoir à Jean-Louis MERTEN, Thomas BLACTOT pouvoir à Martine COBBAERT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI pouvoir à Catherine DE PARIS, Lahcem AIT EL HAJ pouvoir à Céline LEROUX, Rut LERNER-BERTRAND pouvoir à Martine DUBREU, Valérie PRINGUEZ pouvoir à Laurent DERONNE, Dominique BAILLEUL pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Carole CASIER pouvoir à Bernard HAESBROECK, Désiré BAILLON pouvoir à Michel PLOUY, Mylène DURIN-MERAD pouvoir à Hugues QUESTE, Mélanie DEZEURE pouvoir à Benjamin TISON-BEERNAERT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Véronique NAEYE

DE25_083

FINANCES
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
SUBVENTIONS SUPÉRIEURES À 23 000 EUROS

Autorisation - Approbation

Diverses demandes de subventions de fonctionnement ont été présentées par les associations ou autres organismes pour l'année 2025.

Dans le cadre du vote du budget primitif, la dotation globale dédiée au tissu associatif a été adoptée.

Il s'agit maintenant d'individualiser les subventions allouées aux associations avec lesquelles la Ville d'Armentières est liée par convention, ou à qui elle a versé, mensuellement, une dotation au titre des Chèques Emploi Associatif.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Nature Fonction	Association	2025 Montant Proposé 90 % de 2024	2025 Déjà perçu jusqu' Octobre	2025 Solde Proposé*
65748/338	<u>Centre Social Salengro</u>	180 000 €	109 313 €	70 687 €
	<u>Centre Social les 4 Saisons</u>	141 531 €	117 943 €	23 588 €
65748/30	<u>Club Léo Lagrange</u>	202 249 €	168 541 €	33 708 €
	<u>Jeunesse Athlétique Armentéroise</u> - subvention de fonctionnement (1) plus 20 000€ d'avance sur subvention 2025 versés en 2024	71 122 € (1)	39 268 €	11 854 €
	- chèques emploi associatifs	18 630€	15 525 €	3 105 €
	<u>Société La Jeune Garde</u> - subvention fonctionnement	4 798 €	3 998 €	800 €

- chèques emploi associatifs	25 920 €	21 600 €	4 320 €
Sports Ouvriers Armentières Basket			
- subvention de fonctionnement (2) plus 25 000€ d'avance sur subvention 2025 versés en 2024	87 604 € (2)	48 004 €	14 600 €

* soit 90 % du montant perçu en 2024, dans la limite du montant sollicité pour l'année 2025.

Ces subventions seront versées en une ou plusieurs fois avant la fin de l'année.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser les versements de subventions repris ci-dessus.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :

- 28 voix pour
- 7 abstentions :
Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Désiré BAILLON, Mylène DURIN-MERAD

Pour le Centre Social les 4 Saisons : Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Carole CASIER, Christiane DELESTREZ, Lahcem AIT EL HAJ, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Désiré BAILLON

Pour le Club Léo Lagrange : Jean-Louis MERTEN

Pour le Centre Social Salengro : Hugues QUESTE, Sylvie GUSTIN, Pierre VANNESTE, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Lahcem AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Désiré BAILLON

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Véronique NAEYE
Conseillère Municipale
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS